



- **Rapport Moral** - par Olivier ANSART

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence.

Après une année 2014 en "demi-teinte", comme nous la qualifions lors de notre assemblée de l'année dernière, 2015 a été une année plus riche et plus fertile sur le plan de la concertation et de l'avancement des projets. Les élections municipales de 2014 avaient pratiquement neutralisées six mois de l'année et retardées la concertation ainsi que le lancement de plusieurs projets.

En 2015, le travail en amont accompli par ASA en matière de pratiques de la concertation a commencé à porter ses fruits. Après plusieurs relances de notre part, le 1^{er} Comité de Concertation Paris Nord-Est nouvelle formule a été réuni pour :

- faire adopter la charte de la concertation pour laquelle nous nous sommes tant investis,
- avoir une vision stratégique du nouveau périmètre de Paris Nord-Est élargi à 600 ha.

Ainsi, la charte nous permet à présent de disposer d'un texte de référence garantissant les conditions de la participation du public dans les différentes instances de la concertation.

Quant à l'élargissement de Paris Nord-Est, la nouvelle échelle territoriale permet de mieux appréhender les enjeux de requalification urbaine dans une perspective métropolitaine.

Sur le plan des secteurs d'aménagement, le rapport d'activités en parlera plus en détail, 2015 a permis de poursuivre notre mobilisation sur "Chapelle International" dans sa phase plus opérationnelle, de donner un coup d'accélérateur au projet intercommunal de la Gare des Mines pour lequel une concertation est en marche depuis l'été dernier. Parmi les secteurs du périmètre élargi, le projet municipal de l'ex dépôt de La Chapelle, appelé « Ordener-Poissonniers », que nous révélions dès 2014, a été présenté à l'automne dernier, suscitant de nombreuses réactions d'habitants sur lesquelles nous reviendrons. Ces projets, si nécessaires soient-ils, nous interpellent dans bien des domaines et notamment sur celui de la forte densité qu'ils vont générer alors que nous manquons cruellement d'espaces de respiration. Au moment où l'année 2015 s'est achevée sur le succès de la COP 21, il nous semble important de nous interroger sur les orientations de la Mairie de Paris de réaliser une ville toujours plus dense sans que parallèlement de véritables mesures soient prises en matière de transition environnementale et de lutte contre le réchauffement climatique.

Un autre sujet nous a fortement mobilisés en 2015, c'est l'action sur CDG Express ! Un projet qui se précise de plus en plus et pour lequel nous avons multiplié les initiatives pour demander l'enfouissement de la ligne dans le secteur de la porte de La Chapelle. Comme vous le savez, ce projet en traversant le cœur de Paris Nord-Est est de nature à remettre en cause les aménagements en cours et d'avoir un impact sur le plan environnemental.

Tout à l'heure, notre assemblée aura à se prononcer sur la pertinence de ce projet et sur la façon dont nous envisageons de poursuivre l'action.

L'année dernière, avec la perspective de l'évolution territoriale de Paris Nord-Est, j'avais évoqué l'idée de modifier le nom de l'association ASA PNE 18 pour l'appeler ASA PNE. Sans renier nos origines très ancrées dans le 18^e, il est temps me semble-t-il de prendre en compte la nouvelle donne géographique qui couvre désormais plusieurs arrondissements parisiens et le territoire de Plaine Commune.

Tout en gardant un caractère local, de fait, notre action se situe déjà à une échelle plus vaste qu'il s'agit maintenant d'inscrire sur le plan administratif.

Je vous demanderai tout à l'heure de vous prononcer à ce sujet.

Je vous remercie de votre attention.